



Christophe Daum, Céline Leguay

LES ASSOCIATIONS DE MALIENS IMMIGRÉS EN FRANCE

ENTRE PAYS D'ORIGINE ET IMPLICATION DANS LA VIE LOCALE

En 1995, l'INSEE dénombre 43 000 Maliens en France, majoritairement originaires de la région de Kayes. Cette communauté assez récente et peu nombreuse, en comparaison de l'ensemble des étrangers immigrés en France, est encore fortement tournée vers le pays d'origine et très organisée autour de nombreuses associations. Plusieurs municipalités de la région Île-de-France ont pu prendre en compte cette activité originale dans leur prise de contact avec les Maliens résidents de leur commune. L'inscription de ces processus dans une certaine durée, avec une quinzaine d'années d'expérience, permet d'analyser ce qu'ils ont produit en terme de participation des Maliens à la vie locale.

Une migration récente, aux initiatives originales

La migration malienne a connu des transformations importantes depuis les années soixante, qui marquent le début de l'installation en France. En effet, si au début de leur cycle migratoire les Maliens présents en France étaient en majorité des hommes actifs, cette population a connu dès les années quatre-vingt une féminisation et un rajeunissement important. Entre deux périodes censitaires, 1982 et 1990, les femmes passent de 27,2 % du total (24 248 personnes en 1982) à 37,2 % (40 000 en 1990). Elle s'est d'autre part rajeunie : 32,8 % de cette population a moins de 15 ans en 1990.

Les Maliens sont concentrés en Île-de-France : 38 344 d'entre eux résident dans cette région, dont à peu près 15 000 dans les communes de Seine-Saint-Denis¹, notamment Saint-Denis ou Montreuil. Cette installation s'inscrit dans la continuation de la présence sur ces communes, depuis la fin des années soixante, d'une vingtaine de foyers pour travailleurs immigrés vivant en célibataires en France². Ces lieux sont en effet constitués comme espaces communautaires, permettant la concertation et l'organisation d'une structuration sociale intense. Les hommes, quittant le foyer à l'arrivée de leur famille, s'installent plus volontiers dans sa périphérie, grâce à l'accès à un logement dans le parc social de la municipalité éventuellement, afin de demeurer à proximité de leur groupe d'appartenance.

C'est dire si le rythme de leur inclusion dans la société

française aura été rapide, comparativement à d'autres migrations possédant éventuellement des caractéristiques semblables (dont en particulier l'origine rurale) mais dont l'arrivée s'est étalée dans le temps. Des tensions, plus particulièrement visibles dans certaines localités, sont apparues au cours de cette période, concernant l'accès au logement social, la place des femmes, la scolarisation et l'éducation des jeunes, les conditions de vie des familles ou encore les modalités même de la migration. L'affaire du campement de l'esplanade de Vincennes, l'été 1992, qui a regroupé jusqu'à un millier de personnes sans logis, celle des sans-papiers de Saint Bernard en août 1996, font partie des événements médiatisés. Tout ceci contribue à une certaine stigmatisation des Maliens, suspectés parfois de refuser leur intégration à la société française.

Les difficultés d'approche de ces communautés mal connues des institutions municipales et de leurs personnels (élus, travailleurs sociaux, enseignants...), ont souvent amenés ces derniers à entrer en contact avec les réseaux associatifs. Les Maliens se sont fréquemment investis dans des associations principalement centrées sur le pays d'origine, en vue d'y améliorer des conditions de vie³. Les associations de femmes (souvent rapportées à leur identité africaine en France⁴) constituent dans de nombreux quartiers d'installation des Africains noirs un interlocuteur actif.

L'évolution de la crise économique et des sécheresses et leurs effets dramatiques dans les villages d'origine ont accéléré, depuis le début des années quatre-vingt, la prise de conscience collective de la nécessité de « développer le village ou la région d'origine ». Ce mouvement est quasi général pour ces communautés : cent-qua-

1. INSEE, 1995.

2. Ainsi, le dernier recensement organisé en février 2001 par les autorités consulaires maliennes en France (en complément du recensement national de ce pays) s'est appuyé sur 40 foyers franciliens pour regrouper la population, dont 21 pour la seule Seine-Saint-Denis.

3. Plus généralement les immigrés originaires de la région du fleuve Sénégal en Mauritanie et au Sénégal, ainsi que la majorité des Maliens installés en France, sont inscrits dans une dynamique similaire.

4. Cf. Quiminal C., (1995), *Mobilisations associatives et dynamiques d'intégration des femmes d'Afrique subsahariennes en France*, rapport de recherches pour la DPM.

rante-trois associations, souvent animées par les jeunes des communautés villageoises, sont ainsi enregistrées au consulat du Mali⁵. Ces dernières ont à leur actif plusieurs centaines de réalisations sur le plan de la scolarisation, de la santé, de l'approvisionnement en eau potable... La capacité de mobiliser des ressources financières est importante, puisque les cotisations pour des projets peuvent tourner autour de 2 000 francs par an et par personne. Les associations de Maliens ont ainsi financé les



Atelier de couture, association Terre-plein, Goussainville (94).

trois quarts des structures de santé de leur région d'origine⁶. On peut, pour ces communautés, parler « d'acteurs du développement local »⁷.

Parallèlement, et afin d'améliorer les réalisations dans les villages, pour trouver des partenaires ou encore obtenir des financements, les responsables de ces associations ont été progressivement conduits à se lier à divers réseaux de la société française : élus locaux, militants tiers-mondistes, techniciens municipaux, organisations non gouvernementales de développement, ou encore associatifs divers. Ce faisant, ces migrants « tournés vers le village natal » se retrouveront impliqués dans des réseaux diversifiés, se confrontent de plus en plus aux acteurs français. Parmi les conséquences de ces contacts, plusieurs actions de coopérations décentralisées ont été montées par des collectivités françaises, en lien avec des associations d'immigrés et des collectivités du Sud : une quarantaine concerne la région de Kayes au Mali. Dans certains contextes, l'action de coopération se redouble également d'un renouvellement des pratiques concernant les relations interethniques. A côté de Montreuil, Aubervilliers ou encore Évry, en contact avec des immigrés ressortissants de ces régions, l'expérience conduite à Saint-Denis apparaît particulièrement significative.

Coopération et cohabitation à Saint-Denis

Municipalité de la petite ceinture parisienne, la ville de Saint-Denis a connu des transformations importantes tant au niveau économique⁸ que dans sa composition socio-démographique. Ville de la Coupe du Monde de football en 1998, elle s'est établie en tant que pôle sportif mais aussi universitaire avec la présence de l'université Paris-8 sur son territoire. Constituée auparavant d'une population en majorité ouvrière et nourrie par les arrivées successives de populations rurales et européennes (principalement des Bretons, des Espagnols et Italiens), elle a su attirer les classes moyennes dans son centre ville en rénovant le quartier de la basilique. Elle demeure également marquée par une présence étrangère importante, notamment originaire du continent africain. Ainsi, sur un total de 86 000 habitants au recensement de 1999, 26,2 % sont étrangers (soit un peu plus de 22 500 personnes).

Mais la crise et la reconversion industrielle des années 1970 ont fait émerger de nouvelles difficultés, principalement dans les quartiers d'habitat social⁹. Dans la recherche d'une nouvelle forme de mobilisation locale, la municipalité a mis en place un espace de concertation avec ses différents partenaires, laissant une grande place aux associations dont celles issues de l'immigration¹⁰. La communauté malienne est très structurée. On retrouve à Saint-Denis la gamme complète des associations issues de cette communauté : associations de développement villageoises et régionales, associations de jeunes ou de femmes. En outre, une association culturelle, l'association pour la promotion de la langue et de la culture soninké (APS) y possède son siège social. Cette dernière association, qui regroupe de nombreux Maliens, mène également un certain nombre d'actions de médiation sociale au plan local.

L'une des associations de développement régional basée à Saint-Denis, Guidimakha Djikké, est en relation de longue date avec la municipalité. D'abord informelles, ces relations ont conduit à une convention de partenariat originale avec la ville de Saint-Denis. Aux actions de coopération décentralisée dirigées vers la région d'origine au Mali des ressortissants de cette asso-

5. En janvier 1994, le mouvement s'est depuis amplifié.

6. Direction régionale de la santé, région de Kayes au Mali, 1995.

7. Cf. Daum C., (1998), *Les associations de Maliens en France (Migrations, développement, citoyenneté)*, Paris, Karthala.

8. Cf. Bertho A., (1995), « La Plaine-Saint-Denis avant le Grand Stade. Entre projet et solidarité » in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 68-69, septembre-décembre 1995, p. 145-153.

9. Cf. Gaxie D., Laborier P., de Lassalle M., Obradovic I. et Taiclet A.-F., (1998), *Rapport final de l'enquête sur les politiques municipales d'intégration des populations d'origine étrangère*. DPM 1998/CRPS, Université de Paris I.

10. Cf. Yerochewski C., (2001), « Saint-Denis contre l'apartheid urbain », in *Alternatives Économiques* n° 177, janvier 2001.

ciation, s'adjoignent en effet des actions concernant la population africaine de Saint-Denis. L'originalité de la situation de Saint-Denis est d'avoir couplé dès le début les deux contextes, ici et là-bas.

Une coopération Nord/Sud classique...

L'association Guidimakha Djikké, ou « Espoir de Guidimakha » en soninké, est créée en 1987 et regroupe les 3 000 Maliens en France originaires de l'arrondissement d'Aourou, situé dans la région de Kayes dans l'ouest malien. Les vingt-quatre villages de l'arrondissement (regroupés en trois communes depuis 1997¹¹) comptent au Mali une population de 30 000 personnes. La ville de Saint-Denis abrite le siège social de l'association ainsi



Les jeunes de Saint-Denis à Téchibé (arrondissement d'Aourou) accueillis par la population et l'association Guidimakah Djikké.

que nombre de ses adhérents. Se donnant pour objectif d'aider au développement de leur région d'origine, les immigrés débute leurs actions vers les villages avec comme priorités l'eau, la santé et l'éducation. Cet objectif est couplé au projet de faciliter l'intégration des ressortissants de l'arrondissement en France.

Participant pour 25 % à un budget d'un million de francs dont le reste est alloué par le ministère de la Coopération et le Conseil régional d'Île-de-France, les Maliens ont centré d'abord leurs actions sur la santé (campagnes de vaccination), puis sur des réalisations hydrauliques (construction de puits), le désenclavement des villages, l'alphabétisation et la formation. Ces actions sont relayées par une association intervillageoise au Mali, constituée en 1990.

Les relations avec la municipalité de Saint-Denis débutent en 1989. En 1993, la municipalité vote un premier appui financier à l'association pour l'alphabétisation dans les villages. Suite aux contacts répétés, les relations entre la ville et l'association sont officialisées par la signature d'une convention entre les deux parties en 1996. Celle-ci prévoit que la municipalité met à la disposition de l'association un certain nombre de moyens, dont une subvention de 32 000 F par an, des salles de

réunion, et l'organisation de collectes de matériel scolaire à destination des écoles au Mali.

Depuis 1996, les appuis de la ville aux actions de développement ont essentiellement porté sur la santé, et notamment sur la mise en place d'une pharmacie centrale à Aourou, desservant tous les centres de santé de la région en médicaments. Dans le cadre de cette coopération Nord-Sud, les immigrés maliens, médiateurs entre leurs villages et la ville, proposent à cette dernière des initiatives correspondant aux priorités des villageois.

Une coopération inscrite dans l'action publique de la municipalité

La convention signée entre l'association et la ville a donné naissance à de nombreux échanges entre la municipalité, la ville et ses habitants et la communauté malienne à travers l'association Guidimakha Djikké.

La convention spécifie que la ville s'engage à soutenir l'association auprès de partenaires publics ou paramunicipaux. Elle a ainsi joué un rôle de mise en relation entre certains partenaires locaux et l'association autour des actions de développement. Outre la participation d'un lycée de Saint-Denis à la collecte de matériel scolaire à destination des écoles d'Aourou, la ville a favorisé un échange avec une municipalité de la Dordogne où une colonie de vacances dionysienne se rend chaque année, et avec laquelle l'association prépare un projet de développement.

D'autre part, dans le prolongement de l'accord, la ville communique activement sur les actions de coopération menées avec l'association, affichant ainsi clairement son partenariat avec les associations maliennes locales. Elle sensibilise la population et les partenaires sur les situations maliennes en tenant des réunions de compte rendu présentant aux habitants ainsi qu'aux réseaux paramunicipaux (la Protection Maternelle et Infantile par exemple) l'évolution des réalisations. De plus, la presse locale relaye les réalisations, les échanges ou voyages organisés du Mali vers la France ou de la France vers le Mali. La participation active de la municipalité dans ces mises en relations diverses a contribué à multiplier les échanges entre divers acteurs de la ville et le Mali, les actions de coopération mettant en avant dans ce cas précis la présence de la communauté malienne sur la ville.

Ainsi, quand des événements sont organisés par la municipalité, les élus des trois communes maliennes sont invités à Saint-Denis, comme ce fut le cas dernièrement lors d'une conférence internationale réunissant des délégations de villes du monde¹². La présence des maires et

11. En application de la loi de décentralisation adoptée en 1993 qui a vu promulgation de plus de 800 communes, dont 600 rurales.

12. Intitulée « Pour un droit de cité, vers une nouvelle citoyenneté », mai 2000.



Visite du député-maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec, et de Stéphane Peu, maire-adjoint, à la direction régionale de la Santé de Kayes.

leurs explications sur les modalités de la prise de décision dans les villages maliens ont constitué pour la municipalité une reconnaissance des élus africains comme des interlocuteurs à part entière.

Lors de la Coupe du Monde de football en 1998, des délégations internationales composées d'une équipe de football et d'un groupe musical ont été invitées à participer à des rencontres sportives et culturelles. La région d'Aourou était représentée dans ces délégations. Cette initiative a été reprise par certaines associations de jeunes, Guidimakha Djikké travaillant en partenariat avec elles pour mettre en place des échanges ou voyages, la ville de Saint-Denis accueillant des jeunes Maliens de l'arrondissement d'Aourou. Inversement, de jeunes Dionysiens ont été reçus dans les villages.

Une implication associative diversifiée dans la cité

La convention encadre les actions de coopération et accorde une place active à la ville comme à l'association dans les décisions et les réalisations. Mais l'originalité de ce partenariat réside dans les conditions posées aux deux contractants, et en particulier à l'association. La municipalité est tenue de soutenir l'association auprès de partenaires nouveaux ainsi que d'informer la population, les associations et autres réseaux paramunicipaux. L'association est tenue de s'investir dans les actions de la ville concernant l'intégration et les échanges entre les communautés ainsi que dans la vie associative dionysienne. Ces conditions ont multiplié les opportunités de contacts intercommunautaires de l'association, cette dernière

affirmant sa présence dans les différentes sphères de la vie sociale locale.

Dans l'optique de l'intégration de ses membres en France et à Saint-Denis, l'association collabore sur certains axes avec les instances municipales. Guidimakha Djikké mène ainsi des activités de soutien scolaire auprès des jeunes, en collaboration avec l'APS, ou dans les formations et les cours d'alphabétisation dispensés aux femmes à la Bourse du travail de Saint-Denis. Ce domaine d'intervention a conduit l'association à se poser comme un intermédiaire entre certains acteurs sociaux et la population malienne de la ville, en médiatrice auprès des assistantes sociales ou dans les écoles.

Dès 1989, la participation de Guidimakha Djikké à des activités culturelles locales autour de l'Afrique et en particulier au festival annuel Africolor, permet à différentes communautés africaines, malgaches et autres, de se côtoyer autour de concerts et de cuisines traditionnelles.

Les implications diverses de Guidimakha Djikké à l'échelon local ont conduit à une prise de parole et une participation aux décisions accrues des Maliens dans la cité, favorisées par un des axes principaux de la politique municipale, le projet d'une « démocratie participative locale ». Ainsi, les réunions de quartier rassemblant les associations, les habitants, certaines institutions et des responsables municipaux, ont souvent donné la possibilité à leurs associations d'affirmer leur présence dans le paysage associatif.

De la même manière, la municipalité a associé les représentants de Djikké dans les négociations auprès de la préfecture concernant l'un des foyers importants (entre 600 et 1000 résidents) de la communauté

maliennne de Saint-Denis. Ce foyer logeant de nombreux membres de l'association fait l'objet d'un projet de déconstruction-reconstruction. La municipalité est intervenue en faveur du relogement des résidents, en menant des actions de concertation avec les résidents sur le style de logement revendiqué.

Ce cadre original de coopération nord-sud entre la ville et l'association a fourni l'occasion pour cette dernière d'une implication à divers niveaux de la vie locale, favorisée par la politique municipale et sa gestion sociale de la ville. La coopération nord-sud est articulée à une activité de médiation de l'association dans la ville, traduisant le choix de la municipalité de partir des communautés présentes sur son territoire dans la gestion des relations sociales. Ainsi que l'affirme le préambule de la convention, il s'agit de « contribuer à structurer le tissu social au sein des quartiers en animant une approche collective des réponses aux problèmes de société tout en participant dans les pays d'origine à des projets de développement ».

Des formes innovantes de pratiques citoyennes ?

L'originalité de cette action de coopération décentralisée menée par Saint-Denis est donc double. D'une part, elle privilégie les relations avec l'association des immigrés, sans pour autant s'interdire le contact direct avec les villages et communes du Mali. D'autre part, elle conduit une série d'actions impliquant ces mêmes immigrés dans la politique municipale, que celle-ci concerne sa politique culturelle, le travail social ou encore le logement.

La municipalité affirme ne pas avoir de « politique spécifique en fonction des populations étrangères »¹³ et opte pour une politique sociale s'adressant à l'ensemble de la population. Pourtant, la prise en compte des immigrés dans le cadre de la politique municipale, le développement de leur région d'origine, permettent de favoriser leur implication dans les problèmes des quartiers à Saint-Denis. Il y a là un traitement singulier, qui pourrait sembler contradictoire avec le souci de la ville d'un traitement des questions sociales commun à l'ensemble de la population : le paradoxe est pourtant plus apparent que réel.

En effet, la loi de décentralisation de 1992, qui fixe les attributions des différentes collectivités territoriales¹⁴,

autorise celles-ci à établir des relations de coopération internationale. D'autre part, en ce qui concerne la politique de la ville, le choix d'un dispositif commun à l'ensemble de la population, opposé aux orientations de type britannique de « discrimination positive » (*affirmative action*) est unanime au sein du conseil municipal. Les deux niveaux d'intervention, l'international et le local, s'articulent néanmoins dans une réinterrogation des pratiques spécifiques des Maliens pour les réintégrer dans les dispositifs de droit commun. Cette orientation originale concerne tant les pratiques citoyennes dans la ville que la nature des processus d'intégration, trop souvent pensés à partir d'un « modèle définitivement préétabli »¹⁵.

Les pratiques conduites dans le cadre de la convention unissant la ville de Saint-Denis et Guidimakha Djikké ont en effet engendré des modes de relations et de contacts nouveaux entre les immigrés maliens et les autres composantes de la population dionysienne. Un espace original de participation citoyenne a ainsi été créé, dont les enjeux se situent aussi bien au sud dans les villages qu'au nord dans la ville d'installation. Les implications multiples de l'association dans la Cité ont permis aux immigrés maliens de s'inscrire dans des pratiques collectives¹⁶ non spécifiques à cette communauté, mais tenant compte de centres d'intérêts propres.

Les Maliens, fortement motivés par le pays d'origine, ont trouvé là un cadre valorisant pour leurs actions dans cette direction. Ceci a permis d'innover également en ce qui concerne la cohabitation et les relations interethniques dans la Cité. Les constructions identitaires de ces immigrés, inscrites dans le double espace de la société d'origine et de la société d'accueil, sont engagées dans des processus d'intégration produits de relations sociales complexes et, à ce titre, ni linéaires ni univoques.

Christophe Daum, Céline Leguay

13. Cf. Gaxie et al., *ibid.*

14. Sous réserve que celles-ci demeurent dans le domaine de compétence de la collectivité concernée et qu'elles ne soient pas contradictoires avec les orientations nationales.

15. Bastenier A., Dassetto F., (1993), *Immigration et espace public : la controverse de l'intégration*, Paris, CIEMI, L'Harmattan.

16. Bouamama S., Cordeiro A., Roux M., (1992), *La citoyenneté dans tous ses États. De l'immigration à la nouvelle citoyenneté*, Paris, CIEMI L'Harmattan.

Christophe Daum est maître de conférence associé à l'UFR de sciences sociales de Paris 7, et membre de l'Unité de recherches migrations et société (URMIS Paris 7, Paris 8, Nice Sophia Antipolis, CNRS). Il travaille sur les changements sociaux et politiques au Mali ainsi que, dans l'espace français, sur les relations interethniques et la cohabitation dans l'espace urbain. Il a publié en 1998 aux éditions Karthala, *Les associations de Maliens en France (Migrations, développement, citoyenneté)*.

Céline Leguay, diplômée de l'IEP de Lyon, est étudiante en DEA de sociologie à Paris 7, à l'URMIS.

Elle travaille sur les migrations et des relations interethniques.

< daum@paris7.jussieu.fr >